



Chez Tero Group, nous croyons que les entreprises ont un rôle essentiel à jouer dans les communautés locales où elles opèrent. À notre échelle, nous souhaitons contribuer positivement aux régions où nous menons nos activités. Avec cette politique, nous réaffirmons notre engagement à soutenir le développement économique local et à renforcer notre implication citoyenne, à travers notre chaîne d'approvisionnement et nos actions solidaires.

Notre soutien au développement économique local

Nous réaffirmons notre volonté de renforcer l'économie locale en veillant à ce qu'une part significative de nos approvisionnements demeure locale et indépendante. Nous nous appuyons sur la définition de fournisseur local et indépendant proposée par le label B Corp, dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue sociale et environnementale. Pour donner toute sa portée à cette ambition, et compte tenu de la diversité de nos sites, il est essentiel de définir une mission locale claire, cohérente et adaptée à la réalité de notre entreprise:

Nous nous engageons à ce qu'au moins 50 % de nos dépenses en produits et services (hors main-d'œuvre) soient réalisées auprès de fournisseurs locaux et indépendants, en tenant compte de la localisation de chacun de nos sites.

- Local : appartenant à une même communauté. Bien que la taille et l'étendue d'une communauté puissent varier selon le contexte, elles correspondent généralement à une zone économiquement et culturellement cohérente, située dans un rayon d'environ 80 km.
- Indépendant : fournisseurs non cotées en bourse, qui ne constituent pas une franchise d'une autre société et ne sont pas des filiales détenues en totalité ou à la majorité par une autre entreprise.

Notre engagement citoyen

Nous nous engageons, dans la mesure du possible, à soutenir les collectivités où nous sommes implantés, au-delà de la valeur économique créée par l'emploi et notre politique d'approvisionnement. Pour ce faire nous nous engageons à déployer un programme d'engagement citoyen à travers :

- Un processus de sélection rigoureux d'associations partenaires choisies selon leurs thématiques, leur localisation et leur public bénéficiaire.
- Une politique de soutien structurée sous forme de dons financiers, de dons en nature ou de mécénat de compétences.

Les deux thématiques retenues s'inscrivent dans notre mission d'entreprise : favoriser la reconnexion à soi, aux autres et à la nature, tout en tenant compte de nos activités, qui peuvent, à leur échelle, leur apporter une contribution positive.

Accès à l'alimentation de qualité

Pourquoi?

- En Belgique, 19 % des personnes ayant un faible niveau d'éducation n'ont pas les moyens d'avoir une alimentation saine et équilibrée (<u>Sciensano</u>).
- Les personnes ayant un faible niveau d'instruction sont proportionnellement plus nombreuses à souffrir d'insécurité alimentaire
- À Bruxelles et en Wallonie, près de 2 personnes sur 10 craignent de manquer de nourriture avant d'avoir assez d'argent pour en racheter.

Actifs dans le secteur de l'Horeca, à travers nos restaurants, notre pôle traiteur et nos partenariats agricoles, nous cherchons à contribuer, à notre échelle, à un système alimentaire belge plus sain, durable et accessible. Notamment par la distribution de repas à des publics défavorisés et le soutien à la formation de chefs dans des restaurants associatifs.

Diversité et inclusion

Pourquoi?

- En 2024, 9,9 % des <u>jeunes de 15 à 29 ans en Belgique étaient sans emploi</u> <u>ni formation</u>, avec des taux plus élevés en Wallonie (13,1 %) et à Bruxelles (13,1 %)
- En Belgique, 9% de le population âgée de 15 à 64 ans est fortement limitée dans ses activités quotidiennes en raison d'un <u>handicap ou de problèmes de santé de longue durée</u>
- Parmi elles, 25 % courent un risque de pauvreté et 9% souffrent par ailleurs de privation matérielle sévère

À notre échelle, le sport et les activités en plein air peuvent promouvoir la diversité et l'inclusion. Nous y contribuons modestement via des dons financiers, des teambuildings pour des groupes défavorisés et des initiatives de mentorat à des personnes éloignées du marché de l'emploi.

Programme de volontariat

Chaque collaborateur dispose de 8 heures payées par an pour s'engager dans des actions de volontariat, afin de contribuer, à son échelle, à des projets solidaires porteurs de sens pour la collectivité.

Version 2 : mai 2025